



*HENRI NORMAND, ancien président de la Ligue du Limousin, nous a quittés le 1<sup>er</sup> avril 2011. La FFHB adresse toutes ses condoléances à sa famille et ses proches.*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE 2011

### CONVOCACTION

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de Ligues et Comités,  
Conformément à l'article 4.1 du règlement intérieur de la Fédération Française de Handball, j'ai l'honneur de vous faire parvenir l'ordre du jour définitif de l'Assemblée Générale annuelle de la FFHB qui se tiendra les 15 et 16 avril 2011 à Reims.

Vous trouverez sur le site internet fédéral le procès verbal de l'Assemblée Générale 2010 de Limoges, le rapport moral, les rapports des commissions fédérales, le rapport financier 2010 ainsi que les propositions et vœux qui seront soumis au vote de cette Assemblée Générale.

Veuillez trouver ci-dessous le lien qui vous permettra d'accéder directement à ces documents.

<http://www.ff-handball.org/ffhb/documentation/reglements/textes-reglementaires.html>

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Joël DELPLANQUE  
Président de la FFHB.

### ORDRE DU JOUR

#### Vendredi 15 avril 2010

Accueil des délégués, repas sous forme de buffet, vérification des mandats  
Allocation de bienvenue par les organisateurs locaux  
Interventions des personnalités  
Ouverture de l'Assemblée par le Président Joël DELPLANQUE  
Honneur à France A masculine avec Claude ONESTA et le staff de l'Equipe de France  
L'arbitrage français aux championnats du Monde 2011  
Pilotage fédéral des politiques territoriales  
Présentation de ces politiques dans les Ligues Ultra Marines  
Adoption du PV de l'AG 2010  
Rapport moral : Vice-présidences, Secrétariat Général, Informatique, Agents  
Rapports des Commissions : Organisation des Compétitions, Contrôle de Gestion, Discipline, Réclamations et Litiges, Jury d'Appel, Statuts et réglementations, Arbitrage, Médicale, Finances et Budget, Développement  
Rapport financier (Bilan au 31 décembre 2010, Compte de résultat 2010, Commentaires annexes au compte 2010, Etat des immobilisations, Etat des amortissements économiques, Rapport général du Commissaire aux Comptes, Rapport spécial du Commissaire aux Comptes)  
Bilan des procédures judiciaires fédérales en cours  
Rapport du Conseil des Présidents de Ligues  
Rapport du Conseil des Présidents de Comités  
Election au Conseil d'Administration suivant l'article 14.14 des statuts  
Remise des médailles d'or et de platine

#### Samedi 16 avril 2011

Examen des propositions retenues, projet des Commissions et vote des vœux intégrés  
Attribution contrat collectif d'assurance  
Finances et budget prévisionnel (Budget 2011, Commentaires annexes au budget, Tarifs 2011-2012)  
Ateliers informels ouverts  
Le parcours de l'excellence sportive et Perspectives 2020  
Les équipes de France Jeunes  
L'arbitrage français  
LNH  
LFH  
France A féminine  
Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFHB



## FRANCE JUNIORS FILLES

### STAGE ET RENCONTRES AVEC LE DANEMARK

Les Juniors filles seront à Chambray-lès-Tours du 19 au 24 avril pour un stage et des rencontres avec le Danemark qu'elles affronteront à deux reprises : le jeudi 21 et le samedi 23 avril.

Voici la liste des joueuses sélectionnées pour cet événement :

FALCON Héléne (HB POLE SUD 38), DUPUIS Marine (ES BESANCON), BRIGOT Elise (ARVOR 29), TISSIER Amandine (NANTES LA), LOMBARDO Johanna (HBC NIMES), FRANCOIS Marie (C.DIJOIN.B), LONZIEME Anais (FLEURY AUBRAIS), BARTHELEMY Noemie (TOULON ST CYR), LASSOURCE Coralie (ISSY PARIS), PRIOU Samantha (TOULON ST CYR), CHATELLET Fanny (HBC NIMES), MORETTO Barbara (ISSY PARIS), RASSINOX Camille (FLEURY AUBRAIS), ASPERGES Camille (HBC NIMES), GLAUSER Laura (METZ HB), BOUCHARD Cécile (C.DIJOIN B), COATANEPA Pauline (ARVOR 29), ZAADI Grace (METZ HB).



## EXTRAITS PV

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 4 ET 5 MARS 2011 SIÈGE FFHB GENTILLY

**Présents :** ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BOUTHEMY Philippe, COSTANTINI Daniel, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, MARCET Odile, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

**Excusés :** AMIEL André, ARNAULT Francis, BETTENFELD Jacques, BORD Gilles, BOURASSEAU Marie, GLEIZES CERVERA Sophie, GAUTRAUD Nathalie, GOUGEON Daniel, LACOUX Jean-Pierre, LIENARD Christian, SMADJA Alain.

**Assistent :** JACQUET Michel, BANA Philippe (samedi), MANTEL Cécile (vendredi pour les vœux liés aux contingences juridiques en l'absence de Jacques BETTENFELD).

*Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.*

*La séance est ouverte le vendredi 4 mars à 16 h au siège de la FFHB.*

Le Président, Joël DELPLANQUE, demande au Conseil de consacrer un moment de recueillement à la mémoire de Luc LABRUNE, décédé la semaine dernière.

Le PV du Conseil d'Administration des 4 et 5 février 2011 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration étudie les propositions, non adoptées lors du Conseil d'Administration de février, qui seront mises au vote lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFHB qui aura lieu à Reims les 15 et 16 avril 2011.

Les propositions de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation font l'objet d'une précision sur l'article 26 des règlements généraux (suite au CPC de Villeurbanne) et d'une évolution sur la proposition 5 de modification de l'article 57.5 des mêmes règlements liée à une préconisation de la DTN.

La Commission Mixte Juridique précise pour la proposition 4 (Procédures disciplinaires – Report) que cette disposition doit s'appliquer également au règlement d'examen des Réclamations et Litiges dans les articles correspondants.

Une nouvelle écriture du règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage est soumise au Conseil suite aux évolutions du règlement type fixé par décret dans ce domaine. 3 points posent soucis et ont fait l'objet d'une saisine du ministère des sports : la suspension provisoire automatique en cas de contrôle positif et en l'absence d'AUT ou de raison médicale justifiée ; la seule possibilité d'appel par le licencié même en cas de sanction sportive ; la sanction sportive automatisée en cas de suspension de 2 licenciés d'une même équipe. Compte tenu des difficultés ainsi posées et au vu des dispositions du Code Mondial Antidopage, le Conseil d'Administration donne mandat au Bureau Directeur pour, le cas échéant, adapter la version soumise à l'Assemblée fédérale en fonction des réponses du ministère et du CNOSF (l'ensemble des fédérations sportives étant concernées).

En complément des dispositions réglementaires relatives aux paris sportifs, suite à l'ouverture à la concurrence des paris en ligne, une proposition de liste des acteurs des compétitions interdits à parier est présentée. Cette liste, élaborée conjointement avec les services de la LNH, sera également soumise au prochain Comité Directeur de la Ligue. Le Conseil souhaite que cette liste fasse l'objet d'une consultation officielle des acteurs concernés (syndicats des entraîneurs et des joueurs, unions des présidents de clubs) et, une fois définitivement validée, soit diffusée largement auprès des ligues, comités, clubs et licenciés.

Tous ces premiers points font l'objet d'un vote unanime du Conseil.

La proposition 3 de la COC liée à la participation d'un joueur sur un même week-end de compétition, qui posait problème par rapport à la situation de report de match et à la règle des 30 jours pour



l'homologation du résultat de la rencontre, qui avait fait l'objet d'une nouvelle proposition, n'a pas rencontré de consensus et cela amène Pascal BAUDE à proposer le retrait de cette proposition. La proposition de retrait est adoptée à la majorité.

La proposition 2 de la CCA au sujet de l'équipe qui se présente avec seulement 5 joueurs (en cas d'absence d'arbitres, le match ne peut avoir lieu et doit être reporté, selon l'article 104.2.1 des règlements généraux) nécessite des précisions quant aux modalités de prise en charge des déplacements. Sous cette réserve, la proposition est adoptée à la majorité.

La proposition 4 de la commission Développement posait à la fois le sujet des pratiques de moins de 9 ans et de la production d'un certificat médical pour les licences « avenir ». Cette disposition a fait l'objet d'un travail de prospection sur les Ligues et Comités pour questionner au sujet des différentes formes d'utilisation des licences moins de 9 ans et de la licence « avenir ». Le groupe missionné, avec l'aide du service juridique et du Docteur JUIN, a constaté que la production d'un certificat médical était légalement indispensable en vertu du code du sport (L. 231-2 et suivants) au terme duquel « l'obtention d'une première licence sportive ne permettant pas la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive qui la délivre est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline sportive pour laquelle elle est sollicitée. Les fédérations sportives peuvent, selon une fréquence qu'elles définissent, demander pour une nouvelle délivrance de licence la présentation d'un certificat médical ». Il a semblé au groupe de travail et au Conseil dans son unanimité que, compte tenu des types de pratiques proposées aux plus jeunes de nos licenciés même sous forme de plateaux, l'obtention d'une licence devait bien être subordonnée à la production d'un certificat médical de non contre-indication. Le Conseil, sur proposition de Claude PERRUCHET, valide la modification des tableaux de la page 54 qui ne prenaient pas en compte la pratique des moins de 9 ans, alors que la fédération développe les pratiques des 6-9 ans depuis de nombreuses années. En outre, le Conseil propose de laisser aux Comités le soin, en fonction de leurs impératifs d'effectifs sur leurs territoires, de permettre aux 8 ans de participer à des plateaux.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration donne mandat au Bureau Directeur de la FFHB pour finaliser la révision relative aux conditions réglementaires et tarifaires de la délivrance des licences « avenir » et « loisir », suite aux engagements pris, d'une part, auprès de l'UNSS et, d'autre part, des fédérations françaises de Sport Adapté et Handisport.

Le Conseil propose de reprendre le vœu de la Ligue des Pays de la Loire sur la demande de suppression des cotisations JA. Suite à la validation par le Bureau Directeur du 4 février 2011, le Conseil demandera à l'Assemblée générale une application rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette proposition est adoptée à la majorité.

Les 4 vœux de la DTN seront précisés samedi en présence de Philippe BANA.

L'ordre du jour prévisionnel de l'Assemblée Générale de Reims est adopté à l'unanimité. Des ateliers ouverts seront mis en place le samedi après-midi entre 15 h 30 et 18 h pour permettre des rencontres informelles entre les responsables des commissions fédérales et les présidents de Ligues et Comités. Ils répondront aux demandes renouvelées d'avoir des moments plus informels d'échanges sur des sujets divers. Un certain nombre de propositions seront faites mais chacun pourra profiter de l'occasion pour échanger sur la vie de notre fédération.

Alain KOUBI, trésorier fédéral, présente avec le concours de Marc MANCINI, commissaire aux comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2010. Il évoque les faits marquants de l'année écoulée et leurs impacts budgétaires. Il détaille les comptes de l'exercice 2010 et la synthèse de l'exécution budgétaire. Le Trésorier propose l'affectation du résultat vers le projet de la Maison du handball et les équipes de France. Les différents éléments exposés sont adoptés à l'unanimité. Le Président remercie le trésorier et tous les personnels qui ont participé à la maîtrise de cet exercice.

Monique ANSQUER, présidente de la Commission des finances, et Alain KOUBI présentent alors le budget 2011 et les tarifs associés. Le budget est en équilibre à hauteur d'environ 17 M €. Les principaux objectifs, la méthodologie de construction de ce budget, les moyens attendus et les évolutions sont exposés aux membres du Conseil. Un certain nombre d'observations et de questions permettent d'apporter quelques éclaircissements nécessaires, en particulier concernant les tarifs. Le budget est adopté à l'unanimité.

Joël DELPLANQUE, dans le souci de répondre aux préconisations du Ministère s'agissant du développement durable, avait demandé au Trésorier de prévoir la suppression de l'Annuaire papier. Cette proposition, après de nombreux échanges entre les membres du Conseil, est repoussée pour permettre une étude complémentaire.

François GARCIA évoque la lettre de Laurent REVERET, représentant des arbitres du groupe G1, et rappelle l'historique lié à cette lettre. Ce document évoque une mauvaise communication auprès des arbitres des accords liant la FFHB et la LNH concernant l'arbitrage, en particulier au niveau de la prise en charge, par les arbitres, de la part salariale des charges sociales liées à leurs rémunérations en cas de dépassement du seuil annuel d'exonération URSSAF. Le Conseil, après en avoir débattu et sur proposition du Président, décide de prendre en charge, exclusivement pour 2010, ces charges salariales. Il propose également qu'une concertation soit mise en place après l'Assemblée Générale de Reims, avec la LNH, la LFH, les clubs, les entraîneurs et joueurs professionnels, et les arbitres, sur l'ensemble des questions ayant trait à l'arbitrage.

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la lettre des Présidents de ligue relative aux tarifs proposés par la FFHB pour les finales de la Coupe de France à Bercy. Après débat et afin d'harmoniser l'approche tarifaire en matière de manifestations, le Conseil propose d'aligner le tarif

présenté aux ligues dans le cadre des projets territoriaux, sur celui réservé aux supporters des équipes finalistes, c'est-à-dire 10 €.

Michel JACQUET informe le Conseil des propositions nouvelles qui ont été demandées dans le cadre du contrat de l'assurance fédérale qui prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011 (pour une durée de 1 an renouvelable 4 fois maximum) pour approbation à l'Assemblée générale de Reims. Un niveau de garantie supérieur a été proposé ainsi dans certains domaines. Trois dossiers ont été reçus (AXA, COVEA-MMA et GRAS SAVOIE) dans le cadre de l'appel à candidatures « assurance ». Les candidats ont été auditionnés au siège de la FFHB dans la semaine du 28 février. La commission d'appel d'offres fédérale déterminera, à partir des éléments en possession de la FFHB, le dossier qui sera présenté à l'Assemblée Générale de Reims.

Michel JACQUET informe le Conseil de la situation à ce jour du conflit qui oppose devant les tribunaux un syndicat des personnels sur une éventuelle création d'un Comité d'Entreprise avec la comptabilisation demandée des agents de l'Etat qui sont placés auprès de la FFHB. Le Président rappelle, et le Conseil unanime appuie ce principe, que les élus ne sont pas opposés à renouer le dialogue social. Le Conseil donne mandat au directeur général de négocier avec les personnels de nouvelles avancées sociales, et ce dans les meilleurs délais.

Daniel COSTANTINI annonce au Conseil qu'il présente sa démission de sa fonction de conseiller du président de la FFHB et du Conseil d'Administration. Ces activités diverses l'empêchent, par manque de disponibilité de s'investir dans les tâches que lui impose ces mandats. Il souhaite néanmoins conserver ses attributions auprès de la CCA. Par acclamation, l'ensemble des membres du Conseil a tenu à lui manifester sa reconnaissance et ses remerciements.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 50. La réunion reprend le samedi à 9 h.*

Amaud MAYEUR présente le principe de la feuille de match dématérialisée comme il avait eu l'occasion, avec Christian LIENARD, de le faire auprès du CPL et du CPC. Il s'agit surtout d'informer les membres du CA des principes qui vont modifier l'approche de l'utilisation avec des avantages liés à des économies dans le cadre du développement durable avec une moins grande consommation de papier, de courrier, d'erreurs et des simplifications de procédures pour les utilisateurs donc pour les clubs. Il est évident que l'achat de matériel informatique s'il peut être mutualisé (des propositions seront faites très rapidement auprès des clubs) sera rapidement compensé par les économies diverses générées. Par contre il est demandé de réfléchir dès maintenant à la réécriture des textes que dans un premier temps nous pouvons compléter sachant que les procédures « papier » actuelles et informatique pourront être concomitantes. Le Conseil à la majorité, avec 3 abstentions et 2 votes contre, valide l'application de la feuille de match dématérialisée à toutes les compétitions nationales si les expérimentations qui vont se développer lors de la fin de la saison sportive sont concluantes. Christine MAILLET, appuyée par un certain nombre de membres du Conseil, propose la généralisation à toutes les compétitions départementales et régionales ; le Président indique qu'il soumettra cette proposition à l'avis de l'Assemblée Générale.

Le projet Maison du Handball est présenté par Joël DELPLANQUE et Philippe BANA au Conseil ainsi que le protocole d'accord entre la société mixte Yves du Manoir et la FFHB qui doit être signé mercredi 9 mars 2011. Le groupe de travail autour de Michel JACQUET et Philippe BANA sera composé de Claude PERRUCHET, Alexis MANOUVRIER, Gilles BASQUIN et Jean Luc DRUAIS. Ce groupe pourra être élargi à la LNH, les Ligues parisiennes, le comité des Hauts de Seine et des éventuels clubs résidents. Le projet comprend 2 lots : le premier comprend une salle de 8000 places ; le second « Centre National » (qui pourrait abriter les structures franciliennes de renouvellement de l'élite).

Joël DELPLANQUE demande au Conseil de valider la lettre d'intention qu'il doit présenter avant la fin du mois de mars auprès de l'IHF pour une candidature de la France pour le Mondial 2017. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Philippe BANA présente les vœux de la DTN :

1-Autorisation d'entraîner (Handball ProD2, LFH et LNH) : précisions et actualisations réglementaires, notamment suite à l'entrée en vigueur du nouveau DES handball, intégrant désormais la certification fédérale « Entraîneur fédéral adultes »,

2- Formule sportive LFH 2012/2016 : consensus de stabilisation à 10 clubs, avec play-offs et play-downs. L'Assemblée de la LFH aura lieu le 2 juillet 2011,

3- Dispositif des joueuses issues du parcours de l'excellence sportive (JIPES) : à l'instar d'autres fédérations set ligues professionnelles, il s'agit de valoriser la filière de formation française (pôles Espoirs et centres de formation agréés) ; application progressive à partir de la saison 2012/2013,

4- Dispositif de clubs en voie d'accès au professionnalisme (VAP) : création d'un cahier des charges intermédiaire pour les clubs de D2F (dont un budget prévisionnel minimum de 450K€), sur la base du volontariat et avec de nombreuses mesures d'accompagnement par la FFHB (CNCG, juridique, technique) afin de préparer au mieux les accessions en LFH. Comme pour le JIPES, mise en place à compter de la saison 2012/2013.

Il évoque aussi l'accompagnement de 5 à 6 joueurs potentiels masculin ou féminin sur prescription fédérale à partir de septembre 2011. Le Conseil valide à la majorité ces propositions de la DTN qui seront présentées à l'Assemblée Générale.

Il profite de l'occasion pour évoquer l'annulation du déplacement en Martinique de l'équipe de France A masculine prévu en juin 2011 en fonction des impératifs du calendrier.

A la demande du Comité Drome Ardèche (Ligue Dauphiné Savoie) et de la Ligue de Lorraine, candidats potentiels à l'organisation du Mondial Jeunes filles en 2012, le Conseil d'Administration,



suite aux explications du DTN insistant sur la proximité de cette compétition avec les JO de Londres, décide de ne pas donner suite à ces demandes. La FFHB reste susceptible de recevoir ce type de compétition à plus ou moins long terme.

Le Conseil d'Administration valide le cahier des charges de l'organisateur pour les rencontres des Equipes de France Cadettes, Jeunes, Juniors dans les Ligues et Comités. Une sollicitation sera faite auprès des instances qui souhaitent accueillir ce type de manifestation dans le but de promouvoir notre activité à tous les niveaux. Ce cahier des charges et les possibilités de calendriers seront envoyés dans les semaines à venir aux Comités et Ligues. Les chefs de délégation sont disponibles pour répondre aux questions liées à ce type d'organisation. Christine MAILLET sera responsable au sein du Conseil d'Administration de ce secteur et assurera les relations avec Philippe BANA, Alain KOUBI et les chefs de délégation.

Les cahiers des charges des interligues, inter ligues et inter comités seront validés lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Brigitte VILLEPREUX présente les évolutions opérées par le groupe de pilotage fédéral des politiques territoriales depuis le passage au CPL puis au CPC et en vue de la présentation à l'Assemblée Générale fédérale. Elle insiste surtout, au niveau des commissions fédérales, sur la validation nécessaire des propositions pour le 31 mars des tableaux de bord des projets territoriaux vis à vis des orientations et des actions qu'il s'agira d'évaluer dans les domaines de la communication, du développement, des formations et de l'excellence sportive.

Alexis MANOUVRIER présente avec l'aide de Christine MAILLET, Jean-Paul DEMETZ et Jean-Louis GUICHARD une étude complémentaire sur les différents aspects de la communication externe liée à la visibilité du handball avec le souci de définir les priorités et les candidatures dans la prochaine période. La mise en place de la communication interne et le calage vis-à-vis des événementiels en imaginant d'autres périodes et supports de communication nécessitent un changement de stratégie en direction de nos publics mais aussi vers d'autres publics.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 10.*

## BUREAU DIRECTEUR TÉLÉPHONIQUE DU 25 MARS 2011

**Présents :** BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

**Excusés :** DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre.

**Assistent :** SCARSI Claude, BAUDE Pascal, LIENARD Christian, JACQUET Michel, BANA Philippe, MANOUVRIER Alexis.

**Sous la présidence de** BETTENFELD Jacques.

*La séance est ouverte à 12 H depuis le siège de la FFHB.*

Le Bureau Directeur approuve les PV du BD des 4 et 14 mars 2011.

Le Bureau Directeur valide la désignation d'Odile MARCET en qualité de chef de délégation de l'équipe de France féminine cadettes.

Suite à la présentation par Arnaud MAYEUR lors du dernier Conseil d'Administration, la mise en place de la feuille de match informatisée fait l'objet d'une nouvelle information de la part Christian LIENARD, de la stratégie à mettre en place pour permettre, à la fois aux clubs et aux instances de tirer bénéfice de cet outil. Christian LIENARD rappelle les enjeux financiers et l'intérêt dans le cadre du développement durable que représentent la généralisation, mais aussi l'expérimentation actuellement mise en place et le réseau proposé pour une formation au plus proche des clubs. Suite aux échanges autour de la généralisation ou non de l'obligation d'utiliser la feuille de match dématérialisée à l'ensemble des compétitions régionales et départementales, Jacques BETTENFELD synthétise les 2 options : soit la généralisation imposée après un vote à l'Assemblée Générale soit la généralisation sur la base du volontariat. Le Bureau Directeur charge Christian LIENARD d'élaborer, pour le 31 mars, un mémo sur les avantages liés à une généralisation imposée, mémo que chacun pourra annoter et qui permettra au Bureau Directeur de se positionner avant l'Assemblée Générale. Alain KOUBI rappelle que le choix du prestataire matériel informatique fera l'objet d'une consultation dans le cadre d'une procédure de centrale d'achat à la suite d'une commande déjà lancée auprès des Ligues pour la mise en place de cette feuille de match.

Le Bureau Directeur aborde la demande de la Commission d'Organisation des Compétitions de la ligue des Pays de la Loire concernant la notification par voie électronique des pénalités sportives infligées aux clubs. Le Bureau Directeur émet un avis favorable sur cette proposition, sous réserve d'une adoption du principe par les clubs lors d'une assemblée générale régionale et de l'évaluation préalable des potentiels litiges. Dans ce cadre, Jacques BETTENFELD proposera une rédaction réglementaire suite à cette demande.

Les nouvelles propositions de la société Médiatype, suite à une évolution de ses activités et de ses produits, ne présentant pas un intérêt pour notre fédération, le Bureau Directeur souhaite donc qu'il soit mis fin à la convention liant la FFHB à cette société.

Le Bureau Directeur évoque, sur demande de Brigitte VILLEPREUX, le courrier adressé par François RONGEOT et Michel BARBOT au sujet des publications écrites et audio visuelles du service de formation de la FFHB. Il traduit l'inquiétude manifestée par ce courrier sur la disparition des publications écrites et visuelles représentant le patrimoine culturel de la FFHB. Actuellement la

commercialisation via Fan Avenue ne permet pas de répondre à la demande. L'externalisation des produits culturels avait été décidée afin de rentabiliser un secteur sur le plan des moyens humains et des lieux de stockage. Le Bureau Directeur souhaite que le patrimoine culturel de la FFHB soit conservé et ne devienne pas en enjeu commercial.

A ce titre, une étude financière sera diligentée sur les possibilités de numérisation des documents pour permettre une consultation gratuite. Cette étude devra s'inscrire dans le cadre de la création du « Musée du Handball » qui siègera dans le futur Centre national de Colombes. Toutefois, afin de régler les difficultés urgentes de consultation des documents de la « mémoire » du handball, le Bureau Directeur confie à Brigitte Villepreux le soin de se rapprocher de Michel BARBOT et François RONGEOT afin d'identifier des solutions satisfaisantes.

Alain JOURDAN porte à la connaissance des membres du Bureau Directeur les propositions de distinctions pour l'Assemblée générale. Le Bureau Directeur adopte ces propositions.

Claude SCARSI évoque, avec l'aide de Michel JACQUET, la situation des personnels et du recrutement fédéral. Il profite de l'occasion pour parler des relations sociales avec les salariés et le Bureau Directeur confirme son souhait de les voir réactivées.

Philippe BANA commente la réunion EHF de Vienne du 8 et 9 mars 2011. Le compte rendu a été envoyé aux membres du CA. Cette réunion a rassemblé toutes les composantes du monde du handball et elle a évoqué différents sujets intéressant les relations entre fédérations, ligues professionnelles et clubs, notamment autour de la mise à disposition des joueurs internationaux.

En application de la convention liant la FFHB à la LNH, le Comité Directeur de la LNH a proposé à la FFHB la reconduction des règles de qualification en coupes d'Europe 2011-2012 :

- Les 2 premiers du championnat de LNH sont qualifiés en Ligue des champions (C1),
- Le vainqueur de la Coupe de France est qualifié en Coupe des Coupes (C2),
- Le vainqueur de la Coupe de la ligue est qualifié en Coupe EHF (C3),
- Le 1<sup>er</sup> club non européen à l'issue du championnat de LNH bénéficie de la 2<sup>e</sup> place en C3.

Comme précédemment et hormis pour le vainqueur de la coupe de France qualifié automatiquement en C2, seuls les clubs admis en LNH au titre de la saison 2011/2012 pourront participer à une Coupe d'Europe au cours de cette même saison.

En outre, la LNH souhaite que la FFHB sollicite auprès de l'EHF la possibilité qu'un 3<sup>e</sup> club français puisse participer, avec une « wild card », au tournoi pré-qualificatif à la Champions League (tournoi à 4).

Le Bureau Directeur valide ces deux propositions et saisira l'EHF de la demande correspondante.

Le Bureau Directeur rappelle que l'évolution de la formule des Coupes de France, avec notamment cette saison des finales organisées à Bercy, conduit à la suppression de tout système de « prize money » pour les vainqueurs.

Le Bureau Directeur émet un avis favorable à la demande de prêt FIF pour achat du siège de la Ligue des Pays de la Loire, pour un montant de 80 000€, remboursable en 8 ans. La FFHB se portera caution du prêt bancaire réalisé à cet effet par la Ligue, comme elle l'avait précédemment fait pour les Ligues de Normandie et du Nord Pas de Calais.

Le Bureau Directeur ratifie l'avenant au contrat « Hand TV » liant la FFHB à la société Décalage Média, portant sur l'augmentation des missions demandées au prestataire.

Le Bureau Directeur, sur proposition du Trésorier, partage l'idée de création d'un « fonds de dotation » et présentera ce projet dans ces grandes lignes à l'Assemblée Générale, afin d'obtenir un mandat pour poursuivre les démarches.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 H 15.*



## DISCIPLINE LNH

### RÉUNION DU 30 MARS 2011

La commission de discipline de la LNH s'est réunie ce 30 mars au siège de la ligue.

Elle a pris les décisions suivantes (concernant la rencontre Dijon / Ivry du 16 février 2011) :

- 1 date de suspension avec sursis pour Denis Lathoud, entraîneur du club de Dijon pour attitude incorrecte envers les arbitres de la rencontre,
- 1 date de suspension avec sursis pour Jean-Marie Cande, responsable police terrain du club de Dijon pour manquement à sa mission,
- 1 date de rencontre à huis clos avec sursis pour le club de Dijon en raison de débordements de spectateurs,
- 2 dates de suspension dont 1 ferme pour Pascal Léandri, entraîneur du club d'Ivry, pour attitude provocatrice envers un membre du public ayant engendré une échauffourée.

Sauf appel de sa part ou de celle du club d'Ivry, Pascal Léandri sera suspendu lors de la rencontre Chambéry / Ivry du 6 avril 2011 comptant pour la 18<sup>e</sup> journée de championnat.



## CONCILIATION CNOSF

### AUDIENCES DU 31 MARS 2011

• M. Furfari, responsable de la salle et du terrain pour le club de Stiring-Wendel, contestait la décision du Jury d'appel fédéral du 3 février 2011 l'ayant sanctionné d'une date de suspension ferme. Lors de l'audience à laquelle M. Furfari était présent et la FFHB représentée, les parties se sont accordées pour ramener la sanction à un avertissement.

• M. Brastenhofer, officiel responsable du club de Stiring-Wendel, contestait la décision du Jury d'appel fédéral du 3 février 2011 l'ayant sanctionné de 4 dates de suspension dont 2 avec sursis. Lors de l'audience à laquelle M. Brastenhofer était présent et la FFHB représentée, les parties se sont accordées sur les points suivants :

- M. Brastenhofer confirme qu'il conteste les motifs retenus à son encontre,
- La FFHB estime que le Jury d'appel a correctement rempli sa mission, tout en reconnaissant une formulation maladroite concernant le lien supposé entre le comportement de M. Brastenhofer et le jet de cannette à l'origine de l'arrêt du match,
- La sanction est considérée comme totalement purgée, la période probatoire ayant pris fin le 27 mars 2011.



## COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

### RÉUNION DU 17 MARS 2011

1 avertissement : responsable salle et terrain GABON Gérard (CHEVIGNY ST SAUVEUR HB). **Motif** : par ses propos, envers les JA qui officiaient, a manqué à son devoir de réserve lié à sa fonction. **Moment** : pendant match. **Qualification** : manquement à sa charge. **Période probatoire** : 6 mois.

1 date : joueur BONNAL Mathieu (SANFLO MURAT HB). **Motif** : suite à faute subie, réaction par action agressive sur cet adversaire. **Moment** : dernière minute. **Qualification** : irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.

1 date : joueur mineur (HBC GIEN LOIRET). **Motif** : suite à provocation de la part du public, répond à ce dernier par un geste obscène. **Moment** : pendant match. **Qualification** : attitude antisportive. **Période probatoire** : 6 mois.

1 rencontre à huis clos avec sursis : club BEAUVAIS OUC. **Motif** : invectives et termes de mépris de la part du public envers arbitres. **Moment** : pendant match. **Qualification** : attitude antisportive. **Période probatoire** : 3 mois.

2 dates avec sursis : joueur MONTOYA Rémi (ASSON SPORTS). **Motif** : en réponse à des provocations du public, geste déplacé. **Moment** : pendant match. **Qualification** : attitude antisportive. **Période probatoire** : 3 mois.

2 dates dont 1 avec sursis : capitaine mineur (STRASBOURG ASPPTT). **Motif** : suite à disqualification (3x2) propos injurieux envers arbitre. **Moment** : pendant match. **Qualification** : attitude antisportive grossière. **Période probatoire** : 6 mois.

2 dates dont 1 avec sursis : joueur AGNUS Johan (STELLA SPORTS ST MAUR). **Motif** : en réponse à des provocations verbales de la part du public pendant et après match, attitude agressive envers ce dernier. **Moment** : après match. **Qualification** : attitude antisportive grossière. **Période probatoire** : 6 mois.

3 dates dont 1 avec sursis : joueur THIEL Romuald (PAU NOUSTY SPORT). **Motif** : bousculade volontaire sur adversaire aux fins de préservation du score. **Moment** : dernière minute. **Qualification** : irrégularité grossière. **Période probatoire** : 4 mois.

3 dates dont 2 avec sursis : joueur AOUMEUR Miloud (PARIS HB). **Motif** : suite à une sanction disciplinaire pour un de ses partenaires, insulte envers un arbitre. **Moment** : pendant match. **Qualification** : attitude antisportive grossière. **Période probatoire** : 6 mois.

3 dates dont 2 avec sursis : joueur POSAT Sébastien (PAU NOUSTY SPORT). **Motif** : propos injurieux envers le corps arbitral. **Moment** : après match. **Qualification** : attitude antisportive. **Période probatoire** : 6 mois.

Sans suite : joueur DEMOULIERES Eric (CSM SULLY SUR LOIRE).



## DÉVELOPPEMENT

1) Stage pratique **Handensemble** : du 2 au 6 mai à Yerville (Ligue de Normandie). Dépêchez-vous de vous inscrire, il reste quelques places disponibles.

2) Opération **Grands Stades 2011** : 11 sites labellisés cette année, rendez-vous sur le site de la fédération pour découvrir les sites organisateurs et allez encourager les mini-experts en herbe...

3) Opération "**Été du hand 2011**" : ouverture du dossier de labellisation ce vendredi, n'hésitez pas à vous inscrire pour participer à la grande fête du sandball.



## LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

### LA NUIT DES ÉTOILES 2011

*Faites briller vos étoiles !*

Top départ pour l'élection des Etoiles du Handball féminin. Vous avez la possibilité de voter pour les meilleures joueuses et le meilleur entraîneur de la saison 2010-2011 de la Ligue Féminine de Handball. Rendez-vous sur [www.etoilesduhand.com](http://www.etoilesduhand.com), les votes sont ouverts du 4 avril au 15 mai 2011. A vos claviers !

*La sélection officielle 2011*

Pour chacune des 11 catégories, un jury d'experts a pré-sélectionné 3 joueuses (ou entraîneurs) que nous vous présentons sur le site Internet créé pour l'occasion, [www.etoilesduhand.com](http://www.etoilesduhand.com). Vos votes comptent pour 1/3 du résultat final. Votre voix pèse donc autant que celle des joueuses (1/3) et entraîneurs (1/3) de la Ligue Féminine.

*Paris, première !*

Lors des précédentes éditions, la cérémonie de remise des trophées venait clôturer les finales de la Coupe de la Ligue (Fleury 2008, Metz 2009, Nîmes 2010). Pour la première fois depuis sa création, la Nuit des Etoiles du Handball s'invite le 21 mai prochain à Paris, en marge des finales de la Coupe de France qui se tiennent à Bercy. Cette année, les étoiles illumineront Paris à l'occasion d'une soirée de gala « au fil de l'eau », pour offrir aux handballeuses la fête qu'elles méritent.

*Et les nommés sont...*

| CATÉGORIE                | NOM                 | CLUB                   |
|--------------------------|---------------------|------------------------|
| MEILLEURE GARDIENNE      | Darieux Cléopâtre   | Metz Handball          |
|                          | Houba Nicky         | Arvor 29 Pays de Brest |
|                          | Leynaud Amandine    | Metz Handball          |
| MEILLEURE AILIÈRE GAUCHE | Baudouin Paule      | Mios Biganos           |
|                          | Dembélé Siraba      | Toulon St Cyr          |
|                          | Ognjenovic Svetlana | Metz Handball          |
| MEILLEURE AILIÈRE DROITE | Dancette Blandine   | HBC Nîmes              |
|                          | Mavougou Jocelyne   | Cercle Dijon Bourgogne |
|                          | Piejjos Katty       | Metz Handball          |
| MEILLEURE ARRIÈRE GAUCHE | Khouildi Inès       | Mios Biganos           |
|                          | Kysucanova Lenka    | HBC Nîmes              |
|                          | Mwasesa Christiane  | Toulon St Cyr          |
| MEILLEURE ARRIÈRE DROITE | Ayglon Camille      | HBC Nîmes              |
|                          | Gnabouyou M-Paule   | Toulon St Cyr          |
|                          | Lacrabère Alexandra | Arvor 29 Pays de Brest |
| MEILLEURE PIVOT          | Boudan Gladys       | Arvor 29 Pays de Brest |
|                          | Goudjo Amélie       | Issy Paris Hand        |
|                          | Kanto Nina          | Metz Handball          |
| MEILLEURE DEMI-CENTRE    | Helgesson Thérèse   | Toulon St Cyr          |
|                          | Pineau Allison      | Metz Handball          |
|                          | Portjanko Julija    | Arvor 29 Pays de Brest |
| MEILLEUR ENTRAÎNEUR      | Bezeau Laurent      | Arvor 29 Pays de Brest |
|                          | Gardillou Sébastien | Metz Handball          |
|                          | Mayonnade Emmanuel  | Mios Biganos           |
| MEILLEURE FRANÇAISE      | Dembélé Siraba      | Toulon St Cyr          |
|                          | Lacrabère Alexandra | Arvor 29 Pays de Brest |
|                          | Leynaud Amandine    | Metz Handball          |
| MEILLEURE ÉTRANGÈRE      | Franc Kristina      | Metz Handball          |
|                          | Mwasesa Christiane  | Toulon St Cyr          |
|                          | Portjanko Julija    | Arvor 29 Pays de Brest |
| RÉVÉLATION DE L'ANNÉE    | Abdellahi Sabrina   | Metz Handball          |
|                          | Gnabouyou M-Paule   | Toulon St Cyr          |
|                          | Nze-Minko Estelle   | Mios Biganos           |



## COUPES D'EUROPE MASCULINES

### COUPE EHF

**1/4° DE FINALE** Saint Raphael Var Handball / TV Grosswallstadt (GER) : 22-25 (aller : 32-31)  
Saint Raphaël éliminé.

### COUPE DES COUPES

**1/4° DE FINALE** HK Drott Halmstad (SWE) / Tremblay en France HB : 25-22 (retour : 26-31)

**1/2° DE FINALE** Amaya Sport San Antonio (ESP) / Tremblay en France HB  
ALLER le 23-24 avril 2011 ; RETOUR le 30 avril-1<sup>er</sup> mai 2011

### LIGUE DES CHAMPIONS

**1/8° DE FINALE** Kadetten Schaffhausen (SUI) / Montpellier Agglomération HB (FRA) : 27-35 (aller : 31-26)  
Chambéry Savoie HB (FRA) / Renovalia Ciudad Real (ESP) : 19-36 (aller : 24-27)  
Chambéry éliminé.

**1/4° DE FINALE** Rhein-Neckar Löwen (ALL) / Montpellier Agglomération HB (FRA)  
ALLER le 24 avril 2011 ; RETOUR le 30 avril 2011



















# COUPE DE FRANCE HANDBALL

## FINALES 2011 SAMEDI 21 MAI À PARIS-BERCY

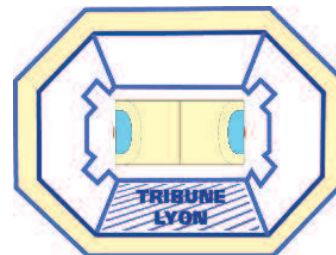
### PROGRAMME SPORTIF

- 10H30 : FINALE DÉPARTEMENTALE MASCULINE
- 12H30 : FINALE DÉPARTEMENTALE FÉMININE
- 14H30 : FINALE RÉGIONALE MASCULINE
- 16H30 : FINALE NATIONALE FÉMININE
- 18H30 : FINALE RÉGIONALE FÉMININE
- 20H30 : FINALE NATIONALE MASCULINE



*On est tous handballeurs*

**PALAIS OMNISPORTS  
PARIS-BERCY**  
8, BD DE BERCY, 75012 PARIS  
M° 14, 6 : Bercy  
M° 1 ; RER A, D : Gare de Lyon



**CATÉGORIE UNIQUE  
PLACEMENT LIBRE**  
*(en dehors de la Tribune Lyon)*

Pour toute commande effectuée  
**avant le 6 mai 2011**,  
merci d'envoyer ce bon à la  
**Fédération française de  
handball**, accompagné de votre  
règlement (+ frais de port)  
par chèque à l'ordre de Ticketnet.

**Au-delà du 6 mai 2011**,  
toute commande sera à traiter  
uniquement et directement  
avec Ticketnet au tarif en vigueur  
(frais de commission en sus)  
**www.ticketnet.fr**  
**0892 390 490**

| BILLET JOURNÉE  | PRIX * | QUANTITÉ | TOTAL   |
|---|--------|----------|---------|
| · Ligues et comités <i>concernés par les Projets territoriaux déposés à la FFHB</i><br>· Clubs qualifiés pour les finales | 10 €   | .....    | ..... € |
| · Ligues, comités et clubs<br><i>hors projets déposés à la FFHB</i><br>· Grand public                                     | 20 €   | .....    | ..... € |
| SOUS-TOTAL DE LA COMMANDE :   |        |          | ..... € |
| + FRAIS DE PORT :   |        |          | + 5 €   |
| <b>TOTAL DE LA COMMANDE =</b>   |        |          | ..... € |

\* Frais de commission Ticketnet (mode production) inclus.

TARIFS ET PLACES PROPOSÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

NOM, PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TÉL. DOMICILE : ..... TÉL. PORTABLE : .....

EMAIL : .....

LIGUES, COMITÉS OU CLUBS : .....

**BON DE COMMANDE + RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE TICKETNET  
À RENVOYER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL, 62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex**  
**tél. : 01 46 15 03 55, fax : 01 46 15 03 60, e-mail : ffhb@ff-handball.org**

Les billets seront imprimés et expédiés au client à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011. En aucun cas les billets ne seront échangés ni remboursés.  
Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

**Faites briller vos étoiles !**

Élisez les meilleures joueuses et le meilleur entraîneur de la saison 2010-2011.

Rendez-vous du 4 avril au 15 mai  
sur [www.etoilesduhand.com](http://www.etoilesduhand.com)

# La Nuit des Étoiles du Handball

Le 21 mai à Paris



Photos Handball - Sébastien Dubreuil

FF  
HANDBALL

ORANGE

LA POSTE

Hand  
Action

HANDZONE